

Patrice BEAULIEU Secretaire General 06 68 16 56 65 cance beauteu (@iccarre i

Jacques LANGLOIS Secrétaire Général adjoir 02 96 55 32 18 Januaes la calois@enim ed

Pascal DUPONTREUE Trésorier National 05 46 31 83 64

## Syndicat UNSA-UPPAMer DDTM d'Ille-et-Vilaine DML de Saint-Malo Bâtiment INFINITY – Bureau 115 3, rue du bois Herveau 35400 SAINT-MALO Téléphone (siège): 02 90 02 67 03

Objet: Refus d'attribution du CIA (complément indemnitaire annuel)aux agents

fonctionnaires de l'ENIM

Références: Note de gestion RIFSEEP 2020 du 6 août 2020

Courrier de la direction de l'ENIM du 29 septembre 2020

Le Secrétaire Général du syndicat UNSA-UPPAMer

à

Madame la Ministre de la Mer

Saint-Malo, le 13 octobre 2020

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, votre attention, concernant les agents fonctionnaires de l'ENIM (Etablissement National des invalides de la Marine/le régime social des marins).

Ces agents fonctionnaires, au nombre de 226 en 2020 au sein de l'Etablissement, soit 71,75% de l'effectif, sont bénéficiaires du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

Pour rappel, le RIFSEEP comprend:

- L'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise)
- Le CIA (complément indemnitaire annuel)

Depuis plusieurs années, le syndicat UNSA-UPPAMer revendique l'attribution du CIA pour tous les agents fonctionnaires ,en poste sur tous les sites de l'ENIM .

Cette revendication a été portée à de nombreuses reprises par les représentants UNSA-UPPAMer auprès de la direction lors des comités techniques de l'ENIM, ainsi qu'auprès du conseil d'administration de l'Etablissement.

Pour réponse ,un courrier , en pièce jointe,en date du 29 septembre 2020, de la direction de l'Etablissement a informé les élus du syndicat UPPAMer qu'aucune démarche n'a été engagée depuis 2016 afin que les fonctionnaires de l'ENIM puissent percevoir ce CIA.

En conséquence ,les agents fonctionnaires de l'ENIM , en position normale d'activité,perçoivent un régime indemnitaire partiel ,amputé du CIA,par rapport aux fonctionnaires du pôle ministériel MTE , MCTRCT et MM.

Cette situation ,qui perdure depuis 2016 pour les fonctionnaires de l'ENIM, n'apparaît plus acceptable désormais .

C'est la raison pour laquelle ,nous vous sollicitions , Madame la Ministre , en votre qualité de Ministre de tutelle , afin de mettre fin à cette inégalité de traitement dans les meilleurs délais.

Patrice BE ULIEU
Secrétaire Général
du syndicat
UNSA - UP AMer